

DISPOSITIF ULIS SATURÉ :

DROITS DES ÉLÈVES BAFOUÉS !

- Les élèves ULIS sont des élèves en situation de handicap nécessitant un accompagnement spécialisé.
- Sur le secteur de Melun, 31 élèves, dont 17 au collège Pierre Brossolette, ayant une notification ULIS n'ont pas d'affectation faute de place. Cela correspond à 3 classes ULIS.
- Depuis Juin 2020, la DSDEN a connaissance de l'augmentation du nombre d'élèves relevant d'ULIS affectés en classe ordinaire. Or aucun dispositif n'a été créé sur notre territoire en dépit des besoins.
- Aujourd'hui, ces élèves se trouvent dans des classes "ordinaires" sans pouvoir bénéficier de l'aide supplémentaire à laquelle ils ont droit.

Le collectif : "**ULIS : les naufragés de l'éducation nationale**" demande au rectorat et à la DSDEN d'assurer leur responsabilité vis-à-vis de ces élèves fragiles par **l'ouverture de 3 classes ULIS sur le secteur de Melun et la création des postes de professeurs** des écoles spécialisés correspondants.